

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

En septembre 2015, les 193 États membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, intitulé **Agenda 2030**. C'est un agenda pour les populations, pour la planète, pour la prospérité, pour la paix et par les partenariats. Il porte une vision de transformation de notre monde en éradiquant la pauvreté et en assurant sa transition vers un développement durable.

L'Agenda du Développement

Le concept de « développement », apparu après la seconde guerre mondiale et dans le contexte de la décolonisation, visait au « rattrapage » du « Sud » vis-à-vis du « Nord ». En 2000, les Nations unies avaient adopté huit Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à destination des « pays du Sud », recouvrant les principaux enjeux humanitaires pour l'horizon 2015.

Les Sommets de la Terre

Parallèlement, les Sommets de la Terre, organisés tous les 10 ans à partir de la **conférence de Stockholm en 1972**, avaient progressivement posé au niveau mondial les principes de la préservation de l'environnement, puis de la recherche d'un développement durable incluant également la dimension sociale.

La définition « Brundtland » posait ainsi en 1987 les principes de la satisfaction des besoins, notamment des plus démunis, et des limites de la planète.

Sur cette base, **le Sommet de Rio en 1992** avait notamment conduit à l'adoption de la convention sur la diversité biologique, de la convention cadre des nations unies sur les changements climatiques, et de celle sur la lutte contre la désertification.

L'Agenda 2030 a fusionné l'Agenda du Développement et celui des **Sommets de la Terre**. Il est universel, c'est-à-dire qu'il s'applique à tous les pays, du Nord comme du Sud. À cet égard, tous les pays sont « en voie de développement durable ». Avec ses 17 Objectifs de développement durable et 169 cibles (ou sous-objectifs), il dessine une feuille de route détaillée et couvrant pratiquement toutes les questions de société.

La convergence

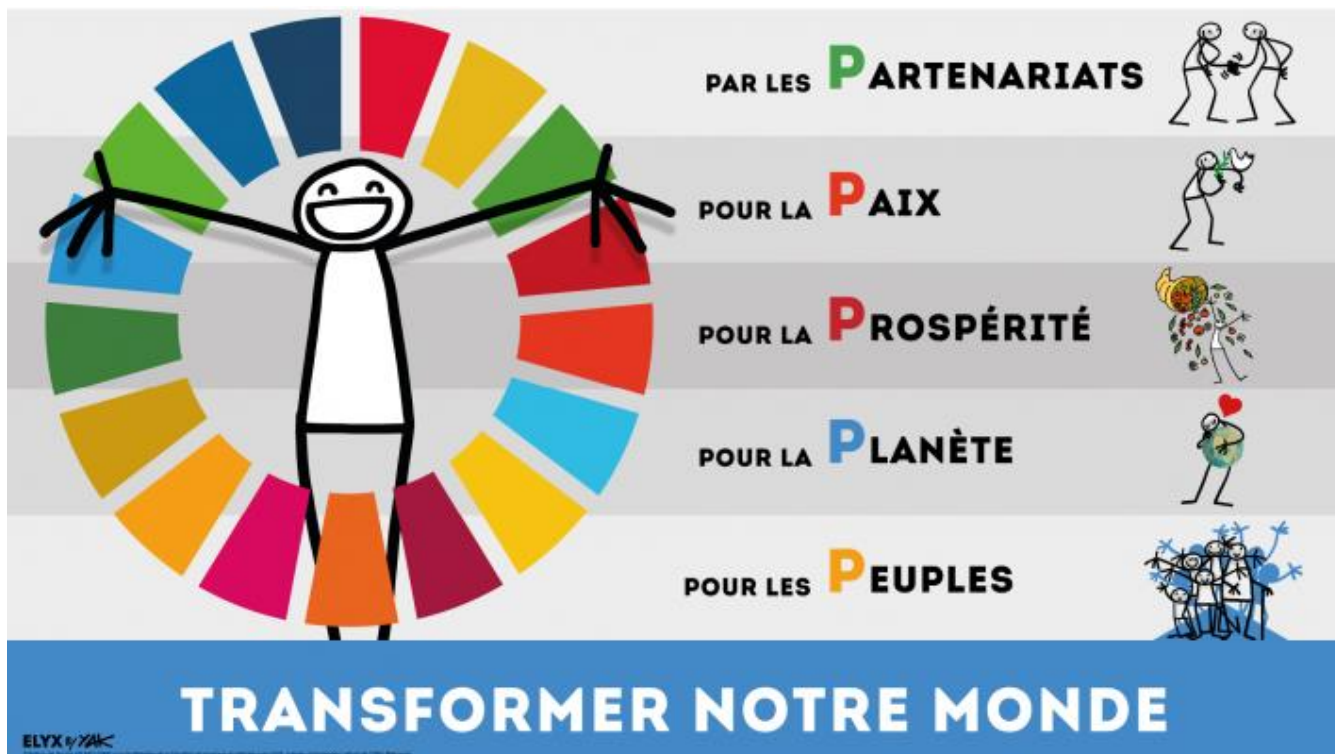
C'est à la **conférence de Rio de 2012, dite « Rio+20 »**, que les États ont convenu que seraient élaborés des "Objectifs de développement durable" (**ODD**) pour tous les pays.

Principes structurants

L'Agenda 2030 définit le Programme de développement durable

Il s'organise autour des « 5P » car il est au service de la **planète**, des **populations**, de la **prospérité**, de la **paix** et des **partenariats**.

Les **17 objectifs**, décomposés en **169 cibles** plus précises, en forment le cœur et décrivent l'horizon idéal pour 2030 d'un développement durable supposant autant la justice sociale que la croissance économique, la paix et la solidarité que la préservation des écosystèmes.



Sur le plan social, il est notable qu'ils comportent

- un objectif dédié à l'égalité entre les femmes et les hommes ([ODD5](#))
- et un objectif sur le droit au travail décent ([ODD8](#))
- ainsi que l'éradication de la pauvreté ([ODD1](#))
- et la réduction des inégalités, entre et à l'intérieur des pays ([ODD10](#)).

S'agissant des enjeux environnementaux et climatiques, on trouve des ODD dédiés spécifiquement

- à l'eau et à l'assainissement,
- à l'énergie durable,
- aux villes durables,
- aux modes de consommation et de production durables,
- au climat, aux océans et aux écosystèmes terrestres



Actualités:

Le Président de la République Emmanuel Macron a accueilli lundi **11 janvier 2021**, au Palais de l'Élysée, la **4ème édition du « One Planet Summit »** (OPS) dédiée aux enjeux de protection de la biodiversité.

Actes concrets :

Agroécologie (ODD2) : plus de 10 milliards d'euros pour l'accélérateur de la Grande muraille verte au Sahel.

Protection des écosystèmes terrestres et marins (ODD14, ODD15) : plus d'une cinquantaine d'Etats mobilisés pour la Méditerranée et le développement des aires protégées.

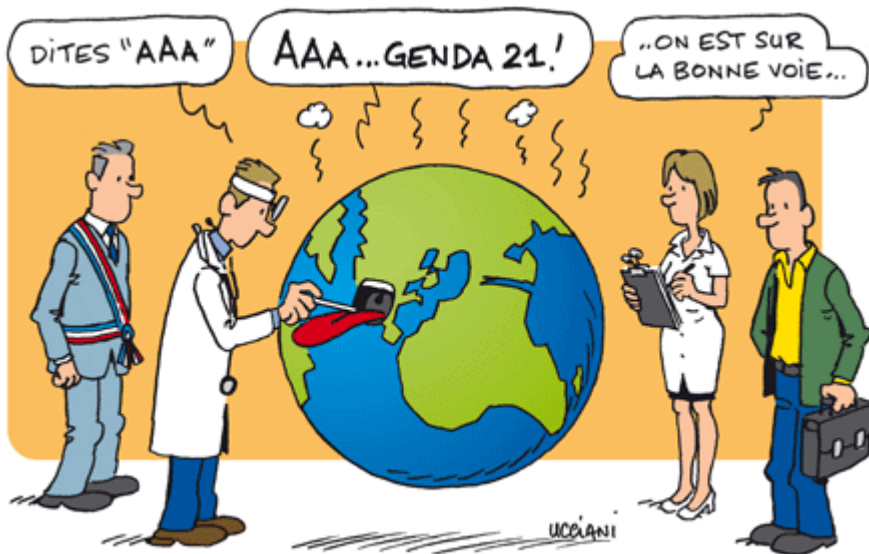
Finance : mobiliser les entreprises, les gestionnaires d'actifs et les bailleurs publics pour la protection de la biodiversité (ODD13).

Protéger les forêts, les espèces et la santé humaine (ODD14, ODD3)

Progrès de l'UE vers la réalisation des 17 ODD (période des 5 dernières années)



Source : Eurostat – Progrès de l'UE vers la réalisation des 17 ODD



COP: Conférence des Parties (annuelle depuis 1995)

Conférence de Paris

28 novembre 2015

